

Information aux actionnaires de CS Investment Funds 2 – Credit Suisse (Lux) Asia Pacific Income Equity Fund

CS Investment Funds 2

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B124019

(ci-après la «**société**»)

Le 23 août 2023, les actionnaires ont été informés de la décision du Conseil d'administration de la société (le «**Conseil d'administration**») de procéder à la liquidation de **Credit Suisse (Lux) Asia Pacific Income Equity Fund** (le «**compartiment**») en date du **21 août 2023**, conformément à l'article 25 des statuts de la société du 20 septembre 2018; en raison des demandes de remboursements, le total des actifs nets du compartiment est tombé au-delà d'un niveau auquel le compartiment peut être géré dans le meilleur intérêt des actionnaires (la «liquidation»).

Les frais et charges encourus en lien avec le rachat de l'ensemble des actions du compartiment seront supportés par tous les investisseurs détenant des actions dans le compartiment au moment de la décision de liquider celui-ci.

Les actionnaires sont informés que le versement d'une première tranche du produit de la liquidation sera effectué sur le compte du dépositaire / du client concerné avec date de valeur au 30 août 2023 comme suit:

Compartiment

Credit Suisse (Lux) Asia Pacific Income Equity Fund

ISIN	Classe d'actions	Monnaie	VNI par part
LU2081627726	IBH EUR	EUR	874.128117
LU1164614122	UAH CHF	CHF	6.591388
LU1086154785	A USD	USD	7.159581
LU1169959480	AH CHF	CHF	6.300761
LU1254143974	DA USD	USD	920.058423
LU1144415384	UA USD	USD	7.787077

La part restante du produit de la liquidation sera versée dès que possible, en une ou plusieurs tranches, jusqu'à ce que les actionnaires aient reçu la totalité du produit de la liquidation pour le compartiment.

Le produit total de la liquidation par action du compartiment sera communiqué aux actionnaires une fois la liquidation du compartiment bouclée.

Les actions seront annulées et sorties des comptes des actionnaires avec le versement de la dernière tranche du produit total de la liquidation.

Tout produit de la liquidation qui ne pourra être distribué aux actionnaires à la clôture de la liquidation sera déposé auprès de la Caisse de consignation de Luxembourg jusqu'à ce que le délai de prescription statutaire soit écoulé.

Après la clôture de la liquidation, les comptes et les livres comptables du compartiment susmentionné seront archivés par Credit Suisse Fund Services (Luxembourg) S.A. pendant une période de cinq ans.

Luxembourg, le 29 août 2023

Le Conseil d'administration